

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION ADENOTHE DU 25 mai 2024

L'assemblée générale a été convoquée dans les délais légaux.

La réunion a eu lieu dans l'église de Nogent en Othe à 10h30, sur les 55 adhérents à jour de cotisation 2023, 15 étaient présents, 36 étaient représentés. Le quorum étant atteint, l'assemblée pouvait valablement délibérer

Le Secrétaire tient en premier lieu à honorer la mémoire d'adhérents de longue date qui nous ont quittés l'année dernière :

Antoine Gueben adhérent et Président depuis la création en 2002.

Michel Ménard, adhérent depuis 2005

Bernard Le Tortorec est désigné secrétaire de séance.

Le Secrétaire remercie l'assemblée, rappelle l'ordre du jour et dépose sur le bureau tous les documents s'y rapportant (Comptes et factures).

### **Lecture du rapport financier par Didier Hache Trésorier (voir document annexe)**

Actif au 01/01/2023 : 30777,28 €

Les recettes : 4282,33 €

Les dépenses : 368,75 €

Différence : + 3913,58 €

Actifs au 01/01/2024 : 34690,86 €.

L'assemblée approuve les comptes à l'unanimité.

### **Lecture du rapport moral de l'année écoulée**

#### **1 Manifestations culturelles et festives :**

Il n'y a eu aucune manifestation.

#### **2 Dossier travaux :**

Aucuns travaux en 2023

#### **3 Nombre d'adhérents 2023 :**

L'état de santé de notre Président se dégradant rapidement, les relances de cotisations auprès des adhérents ne s'est pas faite. Ce qui explique la chute importante du nombre d'adhésions.

### **Renouvellement du bureau :**

**Didier Hache** demeurant à Nogent en Othe est élu à l'unanimité moins une voix **Président**.

**Olivier Roger** demeurant à Nogent en Othe est élu à l'unanimité moins une voix **Trésorier**.

**Bernard Le Tortorec demeurant** à Bœurs en Othe est réélu à l'unanimité moins une voix **Secrétaire**.

**Pierre Aubrat** est réélu à l'unanimité moins une voix membre du bureau.

**Monique Verrier** est réélue à l'unanimité moins une voix membre du bureau.

**Sylvie Bernier** est réélue à l'unanimité moins une voix membre du bureau.

**Jean Pierre Rosen**, webmaster est réélu à l'unanimité moins une voix membre du bureau.

## **Le nouveau Président fait part à l'assemblée des projets pour l'année 2024:**

### **Adhésions :**

Il serait souhaitable que les adhésions parviennent au plus tard à la date de l'AG afin de ne pas attendre le 15 décembre pour connaître le nombre d'adhérent.

### **Dossier travaux restaurations :**

Les travaux d'urgence programmés ayant été achevés, le Président évoque l'avenir de l'association et l'opportunité de maintenir son existence.

Après débat il apparaît que nombre de chantiers restent à réaliser.

### **Ont déjà été réalisés en 2024 :**

Peintures portail, portes extérieures et de la grille en fonte du chœur.  
Réfection sacristie. Le déménagement est effectué.

### **Sont prévus en 2024/2025 :**

En priorité, expertise par les Maçons de Troyes des fissures du chœur, de l'arrière de la nef et surtout du mur droit qui semble se dédoubler.

Nettoyage, ragréage, plafond, carrelages et peintures de la sacristie. Devis en cours.

Remplacement de certains pavés cassés ou manquants. (Sous les tapis !)

Restauration des arêtières du clocher.

Réfection de l'escalier du clocher et pose d'une trappe d'accès. Devis en cours.

Réfection partielle des murs du cimetière.

Joints des briques extérieures de la sacristie.

Vérification et rénovation de la partie arrière de la nef et des poutres de soutien.

Aménagement des accès au porche et à la porte latérale.

Nettoyage général et traitement au fongicide de certains bancs.

Nettoyage des chapiteaux du portail d'entrée.

Et ce que l'on ne voit pas encore... !

L'ensemble de ces chantiers représente un montant important qui **justifie de maintenir l'appel à cotisation pour 2024**. Cotisations par chèque ou virement.

### **Concerts :**

Des contacts sont en cours.

### **Budget prévisionnel 2024**

Hormis des dépenses de fonctionnement de l'ordre de 400€, les dépenses dépendront des devis et travaux réalisés. 2250€ déjà engagés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h

De l'assemblée, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président et le Secrétaire.

Le président : Didier Hache

Le secrétaire : Bernard Le Tortorec

